



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Agent de propreté et d'hygiène

Titre professionnel - **RNCP37872**

Type d'action :

Action de formation

Organisme certificateur : Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion – Arrêté du 21/07/2016 – Fin d'enregistrement 13 aout 2028

Objectifs :

FIF Conseil met à votre disposition son expertise pédagogique à travers une offre de formation avec des contenus riches, accessibles et adaptés à tous les stagiaires.

Le stagiaire sera en mesure de :

- réaliser l'entretien manuel et mécanisé des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques (agroalimentaire, hospitalier, industriel,...)
- être capable d'identifier les salissures et les revêtement afin de choisir les produits et les méthodes d'élimination adaptés
- être en mesure de choisir et d'adapter les bonnes techniques pour obtenir des résultats de qualité
- être capable de connaître les matériels, les machines, les produits, leurs dosages, les règles de sécurité, les gestes et postures.

Durée et modalité de la formation :

528 heures en centre /76 Jours

105 heures en entreprise /15 Jours

Formation présentielle et distancielle

Possibilité d'une formation par bloc de compétences :

RNCP37872BC01 - Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

RNCP37872BC02 - Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Public :

Tous publics



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Agent de propreté et d'hygiène

Titre professionnel - RNCP37872

Prérequis :

- savoir lire, écrire, compter, et résoudre les problèmes simples, maîtrise minimale de la languefrançaise
- sens de la qualité de service

Pédagogie et évaluation :

Toutes nos formations sont suivies d'évaluations régulières des acquis en cours de la formation à l'ensemble des stagiaires via des QCM, mises en situation.

Moyens d'évaluations :

Evaluation en cours de formation (ECF)

Moyens pédagogiques :

Mise à disposition de manuels, supports de cours et matériels nécessaires à l'ensemble des apprenants. Accès au LMS (Dokeos), et fond documentaire.

Modalités pédagogiques :

La pédagogie de la découverte

La pédagogie de projet

La pédagogie coopérative

La pédagogie de résolution de problème

La pédagogie par objectifs

Apports théoriques et pratiques (démonstrations, mise en situation et chantiers école)

Programme :

- connaissance des bases du métier et du secteur



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Agent de propreté et d'hygiène

Titre professionnel - RNCP37872

- *Appréhender le contexte de l'entreprise de propreté
- *Repérer les paramètres économiques et organisationnels
- *Appréhender l'organisation de l'activité dans les métiers de la propreté.
- *Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation
- *Réaliser par des méthodes manuelles l'entretien courant des locaux à usage professionnel ou privatif
- *Réaliser par des méthodes manuelles l'entretien courant des sanitaires
- *Réaliser par des méthodes manuelles l'entretien des locaux soumis à des normes ou contraintes spécifiques
- *Réaliser une prestation de services d'entretien mécanisé et /ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation
- *Réaliser par des méthodes mécanisées le lavage des surfaces dures
- *Entretien ou remettre en état des sols souples protégés en utilisant des techniques mécanisées
- *Entretien ou remettre en état des surfaces textiles en utilisant des techniques mécanisées.

Intervenants :

Equipe de formateurs pédagogiques compétents et qualifiés en hygiène et propreté disposant d'un parcours pédagogique et technique. Les coordonnées des interlocuteurs et le CV du formateur sont fournis au début du parcours.

Individualisation des parcours :

COACHING :

Au cours de la formation, il est possible, en fonction du profil et des besoins de chacun, que des séances de coaching individualisées soient organisées : Séances de sophrologie ; approfondissement du projet professionnel ; perfectionnement technique.

Les séances sont décidées conjointement entre le formateur ou le coordinateur et l'apprenant.

Les séances de sophrologie se font en toute confidentialité et individuellement.

Le coach est également amené à répondre à des problématiques diverses. Il suit l'évolution du parcours de chaque apprenant grâce aux rapports effectués par le formateur.



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Agent de propreté et d'hygiène

Titre professionnel - RNCP37872

Ses champs d'action sont les suivants :

- Motivation : le formateur l'informe des "baisses" de motivation par exemple. Si nécessaire, le coach intervient pour remotiver l'apprenant.
- Stress : des séances de sophrologie peuvent être proposées
- Gestion de conflits avec l'équipe pédagogique : médiation entre le formateur et l'apprenant. Travail sur les savoirs être professionnels.
- Relation avec l'employeur : mise en relation avec des employeurs en lien avec des besoins de recrutements.
- Problèmes financiers : le coach tente de trouver des solutions aux problèmes rencontrés par l'apprenant. S'il n'en trouve pas, il le dirige vers les personnes compétentes (assistante sociale, associations, Pôle Emploi, etc...)
- Logement : en partenariat avec Action Logement, le coach peut aider l'apprenant qui rencontre des difficultés. Il le dirige également vers les personnes compétentes.
- Garde d'enfants : mise en relation avec les gestionnaires de crèches et de la petite enfance. Orientation vers Pôle Emploi pour les aides.
- Autres problématiques : Le coach peut orienter l'apprenant vers d'autres structures en lien avec la problématique rencontrée ou vers Pôle Emploi.

Il reçoit l'apprenant sur demande dans des conditions de neutralité essentielles à l'exercice de sa fonction. Il discute avec ce dernier des difficultés rencontrées et tente, dès que possible, d'y remédier ou de veiller à ce que l'apprenant soit renvoyé vers les personnes-contacts.

Ce service est valable pendant toute la durée de la formation puis l'année qui suit.

SOUTIEN PERSONNALISE :

Il est également possible de bénéficier de soutien individualisé en fonction des niveaux de chacun (français, mathématiques, dilution, dosage.....). Il s'agit d'une approche personnalisée pour accompagner le mieux possible les apprenants sur les difficultés qu'ils rencontrent.

Ce soutien peut être fourni par le formateur ou le référent pédagogique.

INNOVATION PEDAGOGIQUE :

Des séances d'innovation pédagogique peuvent également être proposées afin d'apprendre d'une façon différente (chantiers-écoles / utilisation de logiciels innovants / techniques pédagogiques nouvelles....).

[Indicateurs de résultats, validation et passerelles :](#)

Titre professionnel d'agent de propreté et d'hygiène



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Agent de propreté et d'hygiène

Titre professionnel - RNCP37872

Possibilité d'enchaîner sur un Titre professionnel ASMS, CQP de la branche propreté

Obtention d'un titre professionnel global ou par bloc (détail ci-dessous) :

RNCP37872BC01 - Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage :

Réaliser le nettoyage manuel de surfaces

Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées

Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires

Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

RNCP37872BC02 - Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés :

Réaliser un nettoyage mécanisé

Réaliser une remise en état mécanisée

Durée de vie : titre à vie Niveau 3 (équivalent CAP/BEP) – Bloc 5 ans

Nombre d'apprenants formés en 2023 : 195

Taux de réussite 2023 : 82.56 % dont 3.7 % de certifications partielles.

Taux de satisfaction : 9.2/10 (Moyenne des évaluations à chaud et à froid)

Passerelle : Agent de bio nettoyage

Equivalence : RNCP35028BC01 - Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

Pour l'apprentissage (données inserjeunes 2021-2022)

4/10 sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié)

20 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)

39% d'interruption de contrat (dont renouvellement)

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Pour plus de précisions, veuillez nous contacter.

Débouchés :



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Agent de propreté et d'hygiène

Titre professionnel - RNCP37872

Secteurs d'activités :

Tertiaire : locaux administratifs, bureaux, espaces de travail collectif

Logements collectifs (parties communes), logements privés

Grande distribution et commerces

Transports collectifs (gares, aéroports, avions, trains, bus, ...)

Equipements culturels et sportifs

Etablissements scolaires et d'accueil d'enfants

Etablissements de soins, cabinets médicaux, centres de cure, laboratoires

Agroalimentaires

Industries

Type d'emplois accessibles :

L'emploi s'exerce au sein de collectivités publiques, d'entreprises de propreté, de structures privées ou associatives :

Agent de nettoyage en collectivité, Agent de propreté et d'hygiène, Agent des services hospitaliers, Agent de service en entreprise de propreté, Agent de nettoyage industriel, Agent de propreté des locaux, Agent de propreté en grande surface, Agent d'entretien polyvalent, Laveur de vitre, Agent machiniste, Agent d'entretien et de rénovation.

Accessibilité et démarche H+:

Locaux accessibles aux personnes handicapées.

Adaptation des parcours possible après analyse de la compensation par un référent H+ si l'apprenant en fait la demande. Mobilisation des moyens et outils de compensation en amont du parcours (handicaps visuels/auditifs/moteurs) et/ou en cours de parcours pour tous handicaps.

Le référent, ou le relais H+, vous accompagne tout au long de la formation en réalisant des entretiens (initial, suivi, fin de parcours et à 3 mois si nécessaire). Nos référents sont reconnus référents handicap par l'AGEFIPH.



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Agent de propreté et d'hygiène

Titre professionnel - RNCP37872

Tarif :

Sur demande.

Dates :

Nous contacter – Pour les parcours en AFC en fonction du calendrier prévisionnel des actions de formation prévues par France Travail (se renseigner auprès d'un conseiller France Travail)

Modalités d'inscription et délai d'accès :

CFA : Recueil des besoins pour le stagiaire et recueil des besoins pour l'entreprise - Test de positionnement en amont de l'entrée en formation et entretien préalable.

Entrées-sorties continues et planning remis à l'entreprise et au salarié, une fois le dossier finalisé (minimum 2 semaines).

Prise en charge possible par votre OPCO.

AIF (Action Individuelle de Formation) : Recueil des besoins pour le stagiaire – Test de positionnement en amont de l'entrée en formation et entretien préalable

Entrées-sorties continues suivant traitement du dossier (minimum 2 semaines).

AFC (Action de Formation Conventionnée) : Recueil des besoins pour le stagiaire– Test de positionnement en amont de l'entrée en formation et entretien préalable

Selon planning de session fourni par le prescripteur (vous rapprochez de votre conseiller France Travail).

Contrat de Professionnalisation : Recueil des besoins pour le stagiaire et recueil des besoins pour l'entreprise – Test de Pré-positionnement pour les CQP/TFP – Test de positionnement en amont de l'entrée en formation.

Entrées-sorties continues et planning remis à l'entreprise et au salarié, une fois le dossier finalisé (minimum 48 heures).

Prise en charge possible par votre OPCO.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : Financement du parcours de VAE possible avec votre CPF (Compte Personnel de Formation) – Etude du dossier du candidat par ingénieur de parcours – Le Dossier de faisabilité est établi et envoyé à l'organisme certificateur.



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

Agent de propreté et d'hygiène

Titre professionnel - **RNCP37872**

Durée de l'étude du dossier variable en fonction de l'organisme certificateur.

Contacts :

Président/Vice-présidente : Yann et Séverine CHAMOURET

Notre assistante de direction : Séverine

Nos formateurs : Patrick, Christelle, Melvin, Christophe, Marie, Jennifer, Aurore, Emilie, Vanessa, Raphael.

Notre assistante administrative : Anouck

Notre comptable : Alain

Nos référents H+ : Yann, Christelle et Christophe

Nos relais H+ : Emilie et Jennifer

Notre coordinateur et responsable des sites de Roanne, Clermont-Ferrand et Bourg-en-Bresse : Christophe

Notre responsable du site de St-Etienne : Melvin

Notre référent pédagogique/d'activité : Yann

Lieu de formation :

FIF CONSEIL ROANNE : 92 Bld Jean Baptiste CLEMENT – 42300 ROANNE

Ligne de Bus 4 (Arrêt Bld Les Côtes, en face du centre de formation) – Longer le garage Ford et l'entrée est derrière le bâtiment

Parking gratuit sur site

FIF CONSEIL ST-ETIENNE : 24 Rue Albert POYLO – 42100 ST-ETIENNE

Ligne de Bus N1 – Arrêt Rue BARRA ST ETIENNE

Ligne de TRAM T1 – Arrêt Rue BARRA ST ETIENNE

FIF CONSEIL CLERMONT-FERRAND : 40 Rue Georges BESSE – 63000 CLERMONT-FERRAND

Ligne de Bus 9 et/ou 10 (Arrêt Georges BESSE) – Proche du NOVOTEL et l'entrée est derrière le bâtiment

QB_18_4_Rev05 – Programme TP APH



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

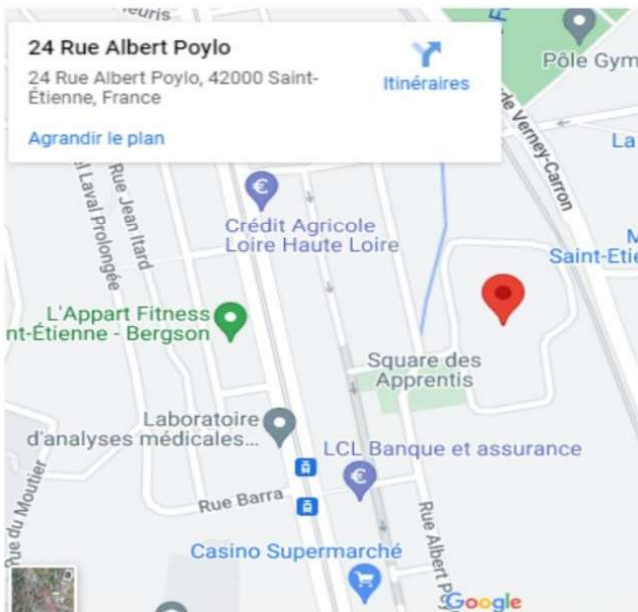
Agent de propreté et d'hygiène

Titre professionnel - RNCP37872

Parking gratuit sur site



SAINT ETIENNE
24 Rue Albert Poylo
42000 St Etienne



ROANNE
92, Bd Jean-Baptiste Clément
42300 Roanne



CLERMONT FERRAND
40 Rue Georges Besse
63100 Clermont-Ferrand

